



La richesse et la grâce dans l'Évangile selon Luc par Pasteur Arsène Bolin

« *La pauvreté et la maladie viennent de l'ennemi, mais la richesse demeure un don de Dieu*¹. » Cette affirmation semble demeurer actuelle aujourd'hui. De nombreux prédicateurs sont montrés du doigt pour l'interprétation qu'ils font du texte biblique au sujet des richesses. Le pasteur évangélique Werner Lehmann est persuadé que les chrétiens pourraient s'approprier davantage les promesses de Dieu : « *Je crois que Dieu veut que nous soyons bénis.* » Cet article met l'accent sur la grâce et la richesse. Dans un premier temps, nous définirons la richesse dans l'Ancien Testament, comprise comme une bénédiction en réponse à l'obéissance à la loi de Dieu. Puis nous découvrirons comment Luc introduit la notion de la grâce et son accessibilité aux riches.

La richesse dans l'Ancien Testament

Dans l'Ancien Testament, la mentalité considérait les richesses comme étant indéniablement le signe visible de la bénédiction de Dieu. Les patriarches sont de riches propriétaires d'un grand cheptel, dotés de nombreux domestiques. Alors que le peuple d'Israël sort de l'esclavage en Égypte, Dieu lui donne la terre promise, « *pays ruisselant de lait et de miel* » (Ex 3.8). Canaan semble avoir une spécificité se traduisant par le fait que l'acquisition de ces terres annulerait la souffrance du passé, voire la pauvreté.

Dans les Proverbes, on trouve une stigmatisation de la pauvreté, souvent synonyme de paresse (Pr 6.10-11 ; 10.4 ; 13.18). Cette mentalité a pleinement imprégné les esprits à l'époque, et Job en sera l'une des victimes lorsqu'il aura tout perdu. La visite de ses trois amis l'atteste : ils l'accusent d'avoir désobéi à la loi divine, ce qui a entraîné selon eux ses malheurs et sa ruine.

En devenant roi, Salomon demande un cœur intelligent, et Dieu lui donne en plus la richesse comme récompense de son humilité. Néanmoins, si la richesse semble être le fruit des bénédictions de Dieu, un tel concept est basé au départ sur le principe de l'égalité des chances

¹ Werner LEHMANN, cité par Christian WILLI, « La richesse signe de bénédiction ? », *Christianisme aujourd'hui* (2010/10), p. 12-13.

assurée à toutes les tribus (Jos 13 ; 23.4). Dieu met une clause de sauvegarde de la famille et non de la propriété collective. D'où l'importance du nom de famille dans la transmission de l'héritage.

Pour éviter l'enrichissement disproportionnel, Dieu appelle Israël à instaurer les années jubilaires, où les biens sont redistribués. Un deuxième garde-fou fait appel à la mémoire du peuple d'Israël : les Israélites doivent apprendre à vivre en tant que gérants du pays de Canaan, en tant qu'hôtes et immigrants sur cette terre, sans oublier leur condition antérieure d'esclaves (Dt 24.18-24). Cependant, ce principe d'égalité demeurera une utopie, car la réalité est tout autrement vécue.

Mais qui sont les pauvres ? Plusieurs termes sont liés à ce concept : *hasar*, *nasah*, c'est le pauvre en termes socioéconomiques ; *dal*, le faible, le nécessiteux ; *ebjon*, le mendiant ; *'an/amuv*, le malheureux, l'humilié. Lorsque les Écritures parlent des pauvres et de leur protection, il s'agit de trois catégories de personnes : l'étranger, car il ne pouvait acquérir des terres, l'orphelin et la veuve. Le législateur crée des lois pour les protéger :

- Il est interdit de faire un prêt avec intérêts pour les compatriotes (Ex 22.24 ; Lv 25.35-37).
- On abandonne une partie des récoltes, des moissons, des vignes et des olives à ceux qui sont sans ressources (Lv 19.9-10 ; Dt 24.19-21).
- La dîme triennale du produit des champs revient aux lévites, à l'immigré, à l'orphelin et aux veuves (Dt 14.28-29).

Ces lois affirment que les pauvres sont placés sous la protection de Dieu et par conséquent de tout le peuple. La thésaurisation peut sembler une source de bénédiction, mais elle ne s'articule que dans un développement pédagogique dans lequel on reconnaît les bienfaits de Dieu. Aussi, il y a un lien entre la bonne gestion de ce que Dieu nous a donné et la non-exploitation de l'autre pour son profit personnel.

La sédentarisation va accentuer les inégalités, la terre et le cheptel ne sont plus des valeurs sûres pour fructifier et lutter contre la pauvreté. Se met en place une nouvelle économie marchande. On assiste à un exil de nécessité, ou bien à la pratique de se vendre comme esclave ou serviteur, voire à la déchéance de la mendicité. On voit alors se dessiner une mentalité selon laquelle la richesse produit sur l'individu une forme d'aliénation au profit d'une pauvreté spirituelle (Ps 37.14, Jr 5.26-29).

La richesse en Israël est donc la transmission de l'héritage de père en fils comme une continuité, une alliance perpétuelle dont la vocation était de préserver la famille. Les biens acquis ne peuvent l'être par des moyens frauduleux, d'où l'anticipation du prophète à rappeler qu'il y a

une éthique qui doit diriger toutes les transactions financières et économiques. L'Ancien Testament ne loue pas le pauvre, car la pauvreté est considérée comme une souffrance imposée. Mais le riche est appelé à la vigilance par la foi, au milieu du malheur qui se voit. Il est donc invité à apporter son aide concrètement.

Luc et les riches vus par Jésus

Luc montre une grande solidarité envers les démunis. Dans tout son Évangile, on ne trouve qu'une seule réhabilitation d'un homme riche, Zachée². Il semble qu'il y a une incompatibilité entre la possession des biens matériels et l'accès au royaume de Dieu.

Le mot *plousios*, « riche », se colore sous la plume de Luc. Dans Lc 1.53, *ploutountas*, les « étant riches », a le sens d'une catégorie de personnes dont on souligne l'opulence. Le groupe de personnes dont il est fait mention est une minorité de privilégiés. Dans Lc 12.15, *perisseuein*, « être dans l'abondance », a un sens de profusion où la possession de biens, d'animaux, d'esclaves récompense le respect de la loi de Moïse. L'insouciance des riches montre que ceux-ci ne portent plus attention aux souffrances des pauvres et attribuent la souffrance à la désobéissance à la Torah. Dans Lc 12.16, *plousiou*, « un riche », désigne un individu en particulier avec le sens possible de riche de quelque chose, riche en quelque chose.

Luc détermine deux classes sociales, les pauvres et les riches. Dans certaines parties de l'Évangile, on a un cercle fermé où le pauvre n'a pas sa place (Lc 14.12 ; 16.22 ; 18.25 ; 19.2 ; 21.1). Alors que dans Lc 16.1, c'est la dimension comparative qui est mise en avant. La fortune et la santé sont mises en lien (Lc 14.2). On retrouve la perception du judaïsme qui considérait la condition de l'individu comme une conséquence que l'on doit porter (Lc 16.19 ; 16.21 ; 18.23).

Les mots « riche » et « pauvre » chez Luc ont un sens économique. Si, dans le discours inaugural à Nazareth, Jésus dit être « *envoyé annoncer la bonne nouvelle aux pauvres* » et si la première des Béatitudes s'adresse aux « *pauvres* », tous les emplois du mot « pauvre » dans l'Évangile selon Luc évoquent des pauvres économiquement faibles ou des exclus.

Luc met en lumière l'inégalité des chances entre le pauvre (malade, démoniaque, aveugle, lépreux, paralytique, etc.) et le riche pour montrer qu'ils sont tous les deux héritiers du royaume. Néanmoins, l'accès au royaume n'est pas le fruit de l'observance de la loi. Mais il semble plus

² Ce sont surtout des théologiens catholiques, le plus souvent des moines, concernés sans doute par leur vœu de pauvreté, qui ont abordé ce sujet.

facile pour le pauvre, alors que le riche doit entrer dans une démarche de renoncement et de partage au profit du plus faible.

Dès le début de son ministère, Jésus enseigne la libération des démunis. Ces démunis sont ceux qui sont en grande difficulté économique, sociale ou spirituelle. Ils se retrouvent exclus et semblent n'avoir plus de dignité ni d'espoir. Dans l'Évangile selon Luc, les pauvres sont ceux qui traînent sur les places et que le maître envoie chercher pour un repas. Le pauvre, c'est Lazare à la porte du riche. Ce sont ceux qui pourraient recevoir les biens du chef qui est invité par Jésus à vendre tout ce qu'il possède pour le distribuer aux pauvres. Ce sont ceux qui vont profiter du redressement spirituel et économique de Zachée. Pauvre également est la femme qui met sa piécette dans le trésor du temple et que Jésus remarque « *parce qu'elle a mis plus que tout le monde* ».

Luc confère une place imminente à la pauvreté dans son Évangile³. Lorsqu'on se réfère à la descente du paralytique, ce groupe représente le mouvement, la vie, la confiance et la foi. Cette foi n'est pas décrite comme théorique, c'est l'engagement qui produit une action et devient un appel à l'écoute des plus démunis.

La société crée une discrimination de statut social et par là une exclusion des plus faibles. Le principe central que Luc cherche à communiquer à l'Église est que nous avons un patrimoine commun, Jésus-Christ. Ceux alors qui cherchent le royaume de Dieu trouveront la richesse en plus (Lc 12.31). La condition initiale à remplir par chacun des chefs de la communauté est de quitter sa famille, porter sa croix, connaître ses possibilités et renoncer à ses biens (Lc 16.1-31.) La démarche proposée par Luc est avant tout un résumé de l'éthique à l'intention des responsables. Mais le sous-entendu qui prédomine est le manque d'amour. Le fil conducteur pour Luc est de montrer que les riches ont accès au royaume de Dieu, de ce fait la grâce de Dieu leur est offerte.

Zachée est l'exemple à la fois de la grâce – avec l'accueil de Jésus – et de la loi – par le remboursement conforme aux exigences de la loi juive (Ex 22.1). Alors que Zachée est condamné par la foule, Jésus fait découvrir en cet homme un sens aigu de la justice. Zachée est justifié par la grâce de Dieu au travers de Jésus et il devient un fils d'Abraham par la foi. Il reconnaît avoir opprimé, extorqué, exploité dans un sens de violence pour son profit personnel. Son appartenance est rétablie. Malgré ses fautes, il est cependant un fils d'Abraham.

³ Voir François BOVON, *Luc le théologien, vingt-cinq ans de recherches (1950-1975)*, Paris, Delachaux & Niestlé, 1978, p. 410 : « L'idéal de pauvreté ne bouleverse pas l'état du monde, pas plus qu'il ne canonise les situations acquises. Il est le ferment déposé dans le monde comme l'atteste le détachement des premiers chrétiens, leur esprit communautaire et le soutien qu'ils ont accordé aux pauvres. »

L'histoire de l'homme riche met en lien la vie éternelle et les lois qu'il doit observer. L'exigence de Jésus dépasse la loi, demande un renoncement au profit du plus faible. Le riche n'est pas tant invité à une forme d'ascétisme, qu'à la perspective de suivre Jésus, de collaborer avec lui, d'être un véritable disciple, et donc de saisir la grâce de Dieu. Il y a le choix d'un camp à faire, à savoir se positionner du côté des pauvres, comme condition préliminaire à la suivance du Christ⁴. La réponse de Jésus à l'homme riche n'est pas un ordre pour tous, mais une exigence supplémentaire adaptée à la personne du demandeur. L'exigence se trouve être le test visible de son engagement intérieur ; il ne s'agit plus seulement d'obéir à la Torah, ce qu'il a toujours fait, mais de tester s'il est prêt à renoncer à ses acquis. Hélas, « *il devint tout triste, car il était très riche* » (Lc 18.23). Le message de Jésus dépasse les exigences de la loi : il faut observer une pratique nouvelle en mettant à disposition nos biens au bénéfice des plus faibles de la communauté.

Conclusion

Au cours de son histoire, le peuple juif a peu à peu oublié les valeurs de solidarité prônées par l'Ancien Testament, au profit d'un individualisme croissant et d'un système capitaliste produisant des inégalités. L'économiste Max Weber souligne que la liberté du marché, quelle que soit l'époque, produit des inégalités et fait advenir une élite, lorsque la consommation devient standardisée⁵. Louis Dumont, un autre économiste, remarque que l'émergence du marché ou de l'économie n'existe qu'au travers des inégalités, aux dépens du plus faible⁶. Luc va fustiger ce concept d'inégalité qui laisse entendre que la pauvreté est une malédiction. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un appel général à une pauvreté nécessaire au salut. Les malédictions portées contre les riches ne visent pas tous les riches, mais ceux qui sont fermés à l'enseignement de Jésus. Luc condamne l'individualisme, l'égoïsme, en invitant les personnes riches à faire preuve de solidarité vis-à-vis du plus faible. Il rappelle que le salut ne vient pas de la loi, mais qu'il est un don de Dieu.

« Jésus savait très bien qu'aucune loi ne pouvait résoudre les problèmes de l'homme. Les normes sont là pour faire réfléchir, limiter les risques,

⁴ Voir Giorgio GIRARDET, *Lecture politique de l'évangile de Luc*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1978, p. 181 : « Il n'est pas exclu qu'en invitant à "donner aux pauvres", Jésus ne pense pas tant à l'aumône qu'à mobiliser plutôt les ressources des riches pour appuyer les "pauvres" et leur lutte dans tous les sens du terme. »

⁵ Max WEBER, *Histoire économique, esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, 1991, p. 297.

⁶ Louis DUMONT, *Essais sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, 1997.

protéger les plus faibles et promouvoir la justice entre les hommes. La transformation de la personne n'est pas le fruit d'une pression extérieure mais d'une présence intérieure⁷. »

Suggestions de lecture

BADENAS Robert, *Au-delà de la loi... la grâce*, Dammarie-les-Lys, Vie et Santé, 1993.

BADENAS Robert, *Le conteur de paraboles*, Dammarie-les-Lys, Vie et Santé, 2009.

CARREZ Maurice, « L'argent dans les évangiles », *Le christianisme* (1994/9), p. 20-24.

GIRARDET Giorgio, *Lecture politique de l'évangile de Luc*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1978.

WILLI Christian, « La richesse signe de bénédiction ? », *Christianisme aujourd'hui* (2010/10), p. 12-13.



⁷ Robert BADENAS, *Au-delà de la loi... la grâce*, Dammarie-les-Lys, Vie et Santé, 1993, p. 327.